

Paris, le 20 avril 2017

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes de La Réunion,

Dans quelques jours, les Françaises et les Français seront appelés à élire le prochain Président de la République. Celui-ci devra assumer une responsabilité historique, celle de rassembler tous nos concitoyens, de leur assurer sécurité et protection et de leur offrir de nouvelles opportunités de développement dans un monde qui s'ouvre.

Les Outre-mer sont au cœur de mon projet. Depuis des mois, je vais à la rencontre de tous les Français. Je me suis rendu dans plusieurs collectivités et départements d'Outre-mer, et en particulier à La Réunion. La Réunion fait partie de ces territoires qui par leur culture, leur histoire, leur créativité, leur dynamisme et leur esprit d'entreprise ont profondément laissé leur marque sur notre République. Et la responsabilité de la République est de répondre aux aspirations de tous à la liberté, à l'égalité et au développement.

Beaucoup de choses ont été faites depuis la départementalisation de 1946, mais les droits acquis depuis lors n'ont pas permis de surmonter tous les défis d'origine, ni de rattraper le temps perdu.

La Réunion aura toute sa place dans les mesures que j'ai annoncées pour les Outre-mer. En m'adressant directement à vous, je veux vous présenter le projet de développement et d'émancipation que je défends, afin que la Réunion, que la France, se saisissent pleinement des opportunités que leur offre le XXI^{ème} siècle.

✓ **Des Assises pour répondre aux défis de court et de moyen termes**

Dès l'été 2017, j'installerai des Assises des Outre-mer chargées, avec les élus et les acteurs de la société civile, de décliner les priorités et les engagements pour chaque territoire, et de définir une feuille de route pour construire les Outre-mer de demain avec des actions concrètes dans les douze mois.

✓ **Donner un avenir aux jeunes**

Une de mes premières priorités est l'avenir de la jeunesse réunionnaise. Des milliers de jeunes, même quand ils sont bien formés, peinent à trouver leur place dans la société. Le taux de chômage est plus de deux fois supérieur à celui de l'Hexagone et il dépasse 50 % pour les jeunes. C'est pourquoi mon projet est d'investir massivement dans l'éducation et la formation et de lutter efficacement contre le décrochage scolaire. Pour cela, je donnerai la priorité à l'apprentissage des fondamentaux (« lire, écrire, compter ») en maternelle et au primaire.

Je ferai plus pour ceux qui en ont le plus besoin, en divisant par deux les effectifs des classes de CP et de CE1 dans les 287 établissements scolaires de la Réunion classés éducation prioritaire, et je renforcerai et encouragerai l'autonomie des établissements scolaires, pour des solutions pédagogiques adaptées aux besoins des élèves et aux situations locales.

Je souhaite qu'un accompagnement spécifique soit proposé aux jeunes qui décrochent du système scolaire. C'est pourquoi je développerai tous les dispositifs qui ont fait leurs preuves en matière d'aide à l'accès à l'emploi : c'est notamment vrai pour la « garantie jeunes » qui produit des résultats très intéressants à la Réunion, mais aussi les réseaux des écoles de la deuxième chance, ou encore le service civique et le service militaire adapté (SMA).

Le « pass culture » de 500 euros que je proposerai pour tous les jeunes de 18 ans leur permettra d'accéder aux activités culturelles de leur choix. Plus généralement, 100% des enfants auront accès à l'éducation artistique et culturelle.

✓ **Développer l'activité économique et les filières d'excellence**

La Réunion est un territoire innovant, en avance dans certaines filières économiques, par exemple la santé ou la recherche, mais il reste encore des potentialités à exploiter. L'Etat apportera tout son soutien à la Réunion pour renforcer l'attractivité de ce territoire et mettre en place des stratégies de filière d'excellence adaptées au contexte économique du territoire : par exemple, la structuration de la filière pêche, le développement des énergies renouvelables par l'exploitation du potentiel des océans et la constitution d'une filière bois raisonnée.

Bien sûr, avec la fin des quotas sucriers, je soutiendrai financièrement la filière canne et je serai particulièrement vigilant sur le suivi des accords commerciaux avec l'Union Européenne. Dans le même temps, je soutiendrai la poursuite de la diversification de l'agriculture réunionnaise pour une meilleure satisfaction des besoins locaux et le développement des exportations.

La Réunion bénéficiera du grand plan national d'investissement de 50 milliards d'euros que nous lancerons sur la durée du quinquennat, pour financer la formation, la transition énergétique, la santé ou l'agriculture et favoriser la relance d'une politique de construction de logements et de logements sociaux.

Je réserverai une enveloppe de 1 milliard d'euros supplémentaire au financement de plans de rattrapage et de développement des collectivités d'Outre-mer, en particulier celles qui en ont le plus besoin. Ces plans seront construits avec les élus, et répondront précisément aux besoins de chaque territoire ultra-marin. Et je sais que les besoins en matière de transports collectifs, de biodiversité ou d'infrastructures touristiques sont importants. Ces investissements sont indispensables pour renforcer l'attractivité de nos territoires.

Pour développer l'activité économique à La Réunion, nous devons aussi soutenir ceux qui entreprennent. Pour aider les entreprises à se créer et à se développer, nous faciliterons la vie des entrepreneurs et des travailleurs indépendants en supprimant la caisse qui gère le Régime Social des Indépendants (RSI). Je réduirai progressivement le taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 % et je créerai des « emplois francs » pour les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Enfin, tous les dispositifs existants de soutien aux entreprises seront évalués.

Nous renforcerons le rôle joué par la Banque Publique d'Investissement (Bpifrance) en organisant sa présence directe à La Réunion avec un guichet unique pour les entrepreneurs, et nous prendrons des mesures adaptées pour réduire les délais de paiement excessifs rencontrés par les entreprises réunionnaises, notamment les plus petites.

✓ **Augmenter le pouvoir d'achat**

Pour toutes les Réunionnaises et tous les Réunionnais, je souhaite que le travail paye mieux. Nous augmenterons le pouvoir d'achat de tous les travailleurs, en supprimant les cotisations salariales qui pèsent sur le chômage et la maladie, et nous augmenterons la prime d'activité. Pour un salarié payé au SMIC, ce sera l'équivalent d'un treizième mois en plus. Les indépendants comme les fonctionnaires bénéficieront d'une mesure semblable, et verront leurs charges réduites.

Si je suis élu, je supprimerai aussi la taxe d'habitation pour 80% des ménages, sans remettre en cause les ressources des collectivités territoriales, car c'est un impôt particulièrement injuste.

Enfin, en matière de santé et de solidarité, je relèverai le montant du minimum vieillesse et l'allocation aux adultes handicapés au-delà de 900 euros par mois, et je souhaite que d'ici la fin du quinquennat, les lunettes et les prothèses auditives et dentaires soient prises en charge à 100%.

✓ **Pour une politique de continuité territoriale plus ambitieuse**

Pour tous les Français, l'accès à la mobilité est ce qui permet de s'ouvrir au monde, de construire son identité, de s'émanciper. Longtemps, dans les Outre-mer, la mobilité a été subie : ce furent les migrations organisées vers l'hexagone par le « BUMIDOM », le départ des étudiants pour suivre des cursus universitaires qu'ils ne trouvaient pas sur leur île, et bien sûr la migration organisée d'enfants réunionnais pour contribuer au repeuplement de certains départements français comme la Creuse.

Pour aider les Réunionnaises et les Réunionnais, comme les autres ultra-marins, à sortir de leur isolement géographique, je porterai à 200 000, d'ici la fin du quinquennat, le nombre annuel de billets d'avion à prix aidé qui seront proposés, en particulier aux étudiants et aux entrepreneurs. Ces billets ne serviront pas uniquement à voyager vers l'Hexagone, ils permettront aussi de se rendre dans les pays voisins pour nouer des liens avec l'environnement régional et développer de l'activité économique.

La mobilité ce n'est pas seulement le transport, c'est aussi la mobilité des idées, des cultures, des échanges. Je veillerai donc à la continuité numérique : celles et ceux qui sont géographiquement éloignés ne doivent pas, en plus, souffrir d'un éloignement numérique.

Enfin, la continuité territoriale passe aussi par la diffusion des artistes ultramarins en Europe, car il y a dans les Outre-mer, à la Réunion, beaucoup d'artistes bien connus dans leurs territoires, mais qui ont parfois du mal à se faire connaître dans l'Hexagone et en Europe.

✓ **Donner davantage de responsabilités aux collectivités territoriales**

Pour lever les obstacles au développement économique de La Réunion, je souhaite que l'on tienne davantage compte des caractéristiques et des contraintes de l'île. C'est la raison pour laquelle j'engagerai une négociation au sein de l'Union Européenne pour adapter les normes aux spécificités réunionnaises (construction, produits phytosanitaires, flottes de pêche...).

Je veux, et je souhaitais à nouveau le souligner, donner plus de souplesse à nos territoires. Les collectivités territoriales d'Outre-mer doivent notamment pouvoir exercer pleinement leurs responsabilités, dans un cadre réglementaire mieux adapté aux spécificités locales et moins contraignant en matière de normes. Pour la Réunion, cette possibilité nécessiterait la modification de la Constitution pour permettre une adaptation des lois et règlements aux réalités particulières de l'île. Si c'est là son souhait, j'y suis favorable.

Le 23 avril, vous aurez à faire un choix déterminant pour notre pays. Je sais pouvoir compter sur vous pour que nous fassions de la France, de la Réunion, une chance pour tous. Je serai aux côtés des Réunionnaises et des Réunionnais pour les cinq ans qui viennent.

Bien cordialement,



Emmanuel MACRON

